RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Decapant 808 PF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Décapant de brasage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Messer Eutectic Castolin Switzerland S.A.	MEC Holding GmbH
Rue:	Industriestrasse 34a	Messer-Platz 1
Lieu:	CH-8108 Dällikon	D-65812 Bad Soden
Téléphone:	+41 44 847 17 17	+49 (0) 6196 7760-555
Téléfax:	+41 44 847 17 18	+49 (0) 6196 7760-561

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]
Catégories de danger:
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Toxicité pour la reproduction: Repr. 2
Mentions de danger:
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires
P101-P102-P103-P501 sont obligatoires pour les produits grand public.

Mention d'avertissement:	Attention
Pictogrammes:	GHS07-GHS08

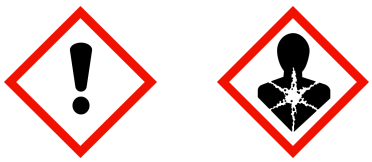

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette
bifluorure de potassium
pentaborate de potassium, tétrahydraté
tétraborate de dipotassium

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement des déchets conformément à la réglementation locale et nationale. .
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

2.3. Autres dangers

Risque de projections lors des opérations de soudage ou brasage, le métal liquide et la chaleur UV/IR peuvent provoquer des brûlures ou une incendie.
IARC et NIOSH sont de l'avis suivant : Beaucoup de fumées et de vapeur issues de la combustion des métaux sont suspectées d'être des agents cancérogènes

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage peuvent causer la fièvre des fondeurs. Les symptomes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. (maux de tête, toux, nausées et fièvre).
Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CE	Substance	Quantité
Nº CAS		
Nº Index	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	
Nº REACH		
232-156-2	bifluorure de potassium	10-50 %
7789-29-9		
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B; H301 H314	
01-2119960644-32		
234-371-7	pentaborate de potassium, tétrahydraté	10-50 %
12229-13-9		
	Repr. 2; H361fd	
215-575-5	tétraborate de dipotassium	10-50 %
12045-78-2		
	Repr. 2; H361fd	
01-2119970730-37		

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation
Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.
Consulter, le cas échéant un médecin.

Après contact avec la peau
Laver immédiatement à l'eau et au savon abondante pendant au moins 15 minutes.
Consulter, le cas échéant un médecin.

Après contact avec les yeux
Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion
Rincer la bouche.
Faire avaler au plus tôt une quinzaine d'ampoules de chlorure de calcium. Emmener à l'hôpital.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter aux produits stockés à proximité directe et à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un dégagement de fluorure d'hydrogène peut avoir lieu en présence de vapeur d'eau lorsque le produit est porté à très haute température.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts, la terre ou dans les milieux aquatiques. Pour cette raison, retenir au mieux l'eau d'extinction.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Information supplémentaire

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Décapant de brasage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Les désignations comportant OLD ne plus valables. Il s'agit de valeurs limite d'exposition supprimées de la liste des valeurs limite d'exposition. Les valeurs sont pourtant conservées à titre d'information complémentaire attribuant à l'évaluation de risque.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière ou des fumées peuvent se former.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Utiliser des gants de protection pour soudeurs ((NF-EN 407)).
Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes), par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).
Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.
La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. filtre à combinaison multiple ABEK/P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	pâteux
Couleur:	odeur spécifique au produit
Odeur:	Inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	n.a.
Point de fusion:	~500 - 700 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.a.
Température de décomposition::	Donnée non disponible
Point d'éclair:	n.a.
Inflammabilité:	n.a.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Limite inférieure d'explosivité:	Donnée non disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Donnée non disponible
Pression de vapeur:	Donnée non disponible
Densité:	Donnée non disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	soluble
Coefficient de partage:	Donnée non disponible
Température d'inflammation:	n.a.
Température d'auto-inflammabilité	n.a.
Viscosité dynamique:	n.a.
Dangers d'explosion:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes:	Donnée non disponible

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

10.4. Conditions à éviter

Un dégagement de fluorure d'hydrogène peut avoir lieu en présence de vapeur d'eau lorsque le produit est porté à très haute température.

10.5. Matières incompatibles

Le contact avec les acides forts libère de l'acide fluorhydrique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un dégagement de fluorure d'hydrogène peut avoir lieu en présence de vapeur d'eau lorsque le produit est porté à très haute température.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif en cas d`ingestion.
L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage peuvent causer la fièvre des fondeurs. Les symptomes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. (maux de tête, toux, nausées et fièvre).
Risque de fluorose.

ETAmél calculé

ATE (orale) 862,6 mg/kg

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
7789-29-9	bifluorure de potassium				
	orale	DL50	300 mg/kg	rat	

Irritation et corrosivité

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Provoque une sévère irritation des yeux.
Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Etiquetage déterminé au vu des résultats des tests toxicologiques.
Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

Effets sensibilisants
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction
Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. (pentaborate de potassium, tétrahydraté; tétraborate de dipotassium)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité
Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité
Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol
Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes
Donnée non disponible

Information supplémentaire
Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.
Pollue faiblement l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination
Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.
Eliminer conformément aux prescriptions les poussières et particules captées dans les installations d'aspiration.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID); Transport maritime (IMDG); Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR); Transport fluv

14.1. Numéro ONU:
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

14.4. Groupe d'emballage:
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.5. Dangers pour l'environnement
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 0 %

Information supplémentaire
Examen de contrôle selon les règles de la caisse de prévoyance professionnelle : Tableaux des maladie professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du Code du Travail:
G39 fumées de soudage.

Prescriptions nationales

Information supplémentaire
Examen de contrôle selon les règles de la caisse de prévoyance professionnelle : Tableaux des maladie professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du Code du Travail:
Tableau n° 32- Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sel mineréaux.
Surveillance médicale selon l'arreté du 11 juillet 1977 pour le fluor et ses composés.
G39 fumées de soudage.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications
REV. 5.0 : RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants: REACH Registration No.

Abréviations et acronymes
ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l`utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.
Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.
Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.
Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.
(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Bibliographie :

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com